

La Gazette du Chat Pitre

N°53 – Avril 2023



Le journal de l'Association pour la Sauvegarde
du Bras du Chapitre et de ses Abords

SOMMAIRE



NATURE

La tactique du gendarme.....	2
Les casiers de la Bassée.....	8/9
Qui s'y frotte s'y pique.....	11/12



ACTIVITES ASBCA

Rétrospective ASBCA 2022.....	5
L'agenda du 1 ^{er} semestre.....	7
La Brocante des Îles.....	9



VIE DE QUARTIER

La servitude de marchepied...	1/12
La banlieue côté jardin.....	3
La Goujonnette de Créteil	4
La gestion de nos encombrants..	7
Le courrier des lecteurs.....	10



HISTOIRE

Ça n'est pas la première fois.....	6
La rue du Bourg.....	10

DE LA NATURE

Comme un éternel recommencement, le printemps arrive et je reste émerveillé par le renouveau de la nature qui s'éveille. Les oiseaux nichent et déjà le vieil arbre face à ma fenêtre fait l'objet des meilleurs repérages. La concurrence s'annonce rude !

Pour ce numéro de printemps, l'équipe de rédaction a mis la nature à l'honneur. Nous vous parlons de nos amis les gendarmes ; pas ceux en uniforme bleu ! Il s'agit de l'insecte rouge et noir. Nous vous éclairons sur les bienfaits des orties et vous détaillons les travaux qui sont engagés pour lutter contre les inondations de la Seine dans la vallée de la Bassée.

Pour satisfaire votre curiosité, nous vous parlons de l'exposition « La banlieue côté jardin », un peu aussi pour vous donner envie d'aller y jeter un œil. Nous vous parlons de nos îles et de la servitude de marchepied qui nous préoccupe particulièrement, de nos amis de l'association « la Goujonnette » qui a fêté ses 90 ans en janvier.

Beaucoup de nature donc, et un peu d'histoire bien sûr avec un article sur le train aérien suspendu qui était prévu pour relier Charenton à Créteil et la découverte de la rue du Bourg discrètement blottie au fond de la rue du Puits Georget. Un nouveau numéro préparé avec passion et qui devrait vous passionner !



LA SERVITUDE DE MARCHEPIED

Il y a plusieurs mois, un adhérent de l'association a pris contact avec la Gazette. Il venait de recevoir un courrier de VNF (Voies Navigables de France) lui rappelant ses obligations concernant la servitude de marchepied.

Concrètement, la « servitude de marchepied » est une obligation faite aux riverains d'un cours d'eau de laisser libre accès à leur terrain sur les 3,25 premiers mètres depuis la berge. Son objectif était initialement fonctionnel puisqu'il s'agissait de permettre aux employés du service de la navigation d'entretenir les berges. Elle a été étendue à l'usage des pêcheurs en 1965 puis des piétons en 2006.

Le courrier invitait le riverain de la Marne à appliquer la loi. Mais concrètement, que cela signifiait-il ? Retirer le grillage empêchant les enfants de tomber dans la Marne ? Déplacer son cabanon situé à quelques mètres de la berge ? (*suite page 12*)



Association pour la Sauvegarde du
Bras du Chapitre et de ses Abords
28, Allée centrale
94000 CRETEIL
Tél: 06.95.72.16.82
Courriel : gazette@asbca.fr
Site : asbca.fr



LA TACTIQUE DU GENDARME

Le *pyrrhocore* (du grec ancien *pyrrhocris apteus*), autrement connu sous le nom de « gendarme », est très répandu dans nos jardins. C'est un insecte hémiptère (caractérisé par des ailes cornées ou des élytres courts comme les cigales ou les pucerons). Très répandu en Europe, il apprécie les régions tempérées et vous ne le verrez pas en haute montagne.

Il mesure environ 10 millimètres de long. C'est une espèce grégaire qui se regroupe en armée nombreuse au pied des tilleuls, ormes, hibiscus et robiniers. C'est un insecte *phytophage* (qui se nourrit essentiellement de matières végétales). Il apprécie les fruits du tilleul tombés à terre, les œufs d'autres insectes ou d'insectes morts. Il goûte aussi le nectar de certaines fleurs. Ce n'est pas un ravageur, il aide également à la décomposition des feuilles d'automne donc il ne faut pas le détruire. Il est facile à élever, inoffensif et sans odeur.

Serait-ce une vulgaire punaise ?

Pas tant que ça : si vous vous penchez sur lui, vous serez intrigué par son habit noir et orange qui évoque un bouclier Aztèque ou un masque Africain. Est-il noir avec des dessins orange ou orange avec des dessins noirs ? Regardez-le plus en détail, les motifs sur son dos ressemblent à



deux ailes repliées prêtes à l'envol, petite ruse pour tromper l'ennemi, tout comme ses couleurs vives signalant sa dangerosité imaginaire : C'est

sa tactique de défense.

Quelle est l'origine de ce nom surprenant ?

À la fin du 17^{ème} siècle, les gendarmes portaient généralement un uniforme orange et noir. Le *pyrrhocore* est également appelé soldat, suisse, punaise rouge ou diable (à cause de son masque) ou cherche midi en raison de son attirance pour le soleil au zénith.

Il peut vivre jusqu'à trois ans, hibernant l'hiver sous des pierres, débris végétaux ou bois morts. Il se reproduit au début du printemps et vous pouvez facilement observer son ballet amoureux puisque l'accouplement peut durer entre 12 heures et 7 jours. C'est la tactique que le mâle a trouvée pour assurer sa seule descendance... Il est plus petit que madame et se laisse volontiers remorquer en marche arrière.



Enfin libérée, la femelle pond entre 50 et 70 œufs dans la terre humide ou sous des feuilles mortes après avoir creusé un petit terrier.

À chaque retour de l'été, comme les enfants et les chats, nous avons plaisir à retrouver ce « diable rouge » qui a su montrer son goût pour la fête. À nous de trouver le déguisement qu'il a choisi : est-ce un amoureux transi, un masque africain, un bouclier précolombien, un diable ou une punaise ailée ?

Non c'est seulement « la taque-taque-taque-tique du gendarme... » (voir la chanson de Bourvil)





L'hiver est tout juste terminé. Chaque jour les journées rallongent et les premiers bourgeons commencent à pointer. De quoi donner envie d'aller passer un peu de temps au jardin, ou à défaut d'aller découvrir l'histoire de nos jardins au musée intercommunal de Nogent-sur-Marne.

Ce petit musée, créé en 1961 par des passionnés, est devenu musée intercommunal en 2018 en intégrant l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois. Sa vocation est d'informer sur l'histoire des boucles de la Marne et du territoire de l'Est parisien, à travers une exposition permanente et une exposition annuelle. Les visites sont libres et gratuites, mais des visites guidées sont aussi organisées (renseignements disponibles sur le site : <https://www.tourisme-valdemarne.com/>)

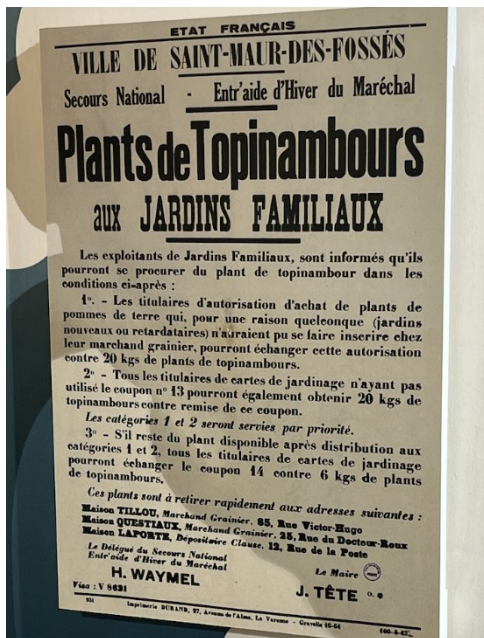
Actuellement, et jusqu'au 30 mai 2023, a lieu dans ce musée une exposition intitulée « La banlieue côté jardin : parcs et jardins à l'est de Paris ». Elle présente, à travers des maquettes, plans, photographies, peintures, ... l'évolution des villes de notre territoire du 18^{ème} siècle à nos jours, en décomposant leurs histoires en 2 grandes périodes : Le temps des grands domaines et l'apparition des lotissements avec le développement des jardins ouvriers puis familiaux.

On y redécouvre les grands domaines avec châteaux bordés de parcs et de jardins comme le château de Plaisance qui se situait à l'arrière de l'actuelle mairie de Nogent, mais aussi les domaines de Bercy, la maison de Monsieur Le Pelletier, ministre d'Etat, dont Louis XIV admirait les jardins à Villeneuve-le-Roi, le domaine de Choisy-le-Roi acquis par Louis XV, etc... L'histoire



Le château de Grosbois

de ces domaines, y est bien illustrée avec des plans détaillés montrant les châteaux et leurs jardins. Malheureusement ceux-ci sont pour la



plupart lotis dès le début du 19^{ème} siècle. Seuls les châteaux de Grosbois, à Boissy-Saint-Léger et celui d'Ormesson-sur-Marne subsistent actuellement avec leur parc et leur jardin.

La deuxième partie de l'exposition est consacrée à l'apparition des lotissements et des cités jardins, comme à Champigny-sur-Marne, créés en pensant à un équilibre entre habitat et espaces verts, et à l'apparition des jardins ouvriers, « un coin de terre pour une vie plus saine », qui se sont ensuite transformés en jardins familiaux et plus récemment en jardins partagés. Des affiches d'époque de vente de plants de topinambours, de vente de graines, de vente de terrains sur les domaines témoignent d'une autre époque et produisent de l'émotion.

L'ouverture du bois de Vincennes au public et les différentes transformations du parc du Tremblay, d'abord hippodrome avant d'être le lieu de loisirs que nous connaissons, sont aussi bien documentés.

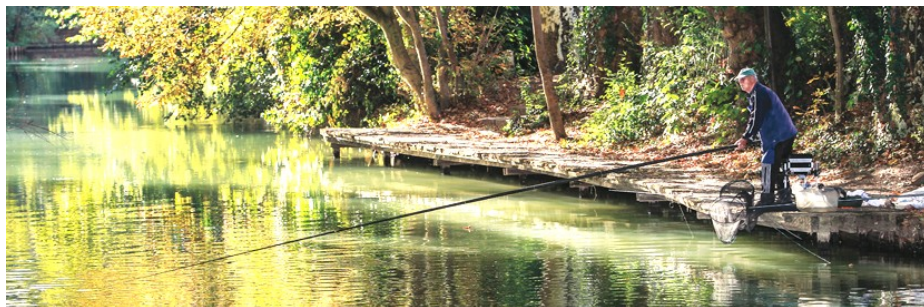
Enfin les outils de jardinage prêtés par un collectionneur et les créations de l'école d'horticulture du Breuil viennent compléter cette très belle exposition.



LA GOUJONNETTE DE CRÉTEIL : 90 ANS DE PRÉSENCE SUR LE BRAS DU CHAPITRE

Sur le bras du Chapitre ou devant les jardins familiaux de la Prairie, on peut voir régulièrement, installés derrière une longue canne à pêche, les pêcheurs. Ils sont l'image même des moments calmes dont on peut profiter sur notre bras de Marne, au milieu de la végétation, au pied d'un arbre. Et l'on peut penser que la « pêche au coup » n'est qu'un prétexte à ne rien faire. Seul l'œil reste mobile, à suivre le bouchon. « Tout est dans l'observation » m'explique Patrick Chérault, Président de la Goujonnette de Créteil, association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.

Cette association a fêté ses 90 ans en janvier ! Née en janvier 1933 à l'époque des guinguettes et d'un bras de Marne « sauvage », la Goujonnette regroupe aujourd'hui 550 membres qui viennent de toute la région. Avec la carte de la Goujonnette, on peut pêcher dans tous les cours d'eau navigables de France.



L'objectif de la Goujonnette est de promouvoir les plaisirs de la « pêche au coup » dans le cadre agréable des bords de Marne, d'organiser des concours et d'initier à la pêche enfants et adultes. A la différence d'autres techniques, toutes itinérantes, la « pêche au coup » nécessite de choisir et préparer son « coin » et d'y rester. Le pêcheur va d'abord amorcer (avec différentes farines, quelques graines ou esches vivantes). L'idée est d'attirer le plus de poissons possible. Le matériel pour la pêche au coup est limité : une canne (en général de 5 m mais qui peut atteindre 11 à 13 m), une ligne montée et un appât (asticot, grain de maïs, mie de pain...). Le poisson pêché est immédiatement remis à l'eau (en prenant soin de le tenir avec des mains mouillées pour ne pas le brûler).

La Goujonnette de Créteil organise 3 concours de pêche sur le bras du Chapitre, avant le mois de

juillet, ouverts à tous les pêcheurs munis d'une carte de pêche, même d'autres associations ; puis 2 concours de plus en septembre et en octobre, réservés aux sociétaires, avec buffet et lots offerts aux participants.

Les poissons pris doivent être mis en bourriche avant d'être pesés puis remis à l'eau vivants. Les concours d'une durée de 3 à 4 heures, sont ouverts et fermés par un coup de trompe. Les informations relatives à l'organisation de ces concours sont affichées sur le panneau de l'association à proximité de « l'abreuvoir » ainsi qu'au Décathlon du carrefour Pompadour (où l'on peut aussi acheter les cartes de pêche).

En tant qu'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, la Goujonnette de Créteil veille à préserver la diversité de la population du cours d'eau ainsi que l'entretien des berges. En décembre la Goujonnette a effectué

un « repeuplement » : 550 kg de jeunes poissons (carpes, goujons, gardons, brochets, ablettes, tanches...) ont été versés lentement depuis plusieurs endroits de la rive. Les brochets, toutefois, sont mis à l'eau en pleine rivière, individuellement, à l'aide d'une barque, pour éviter qu'ils ne dévorent aussitôt les autres poissons.

La Goujonnette de Créteil participe ainsi activement à faire du bras du Chapitre un lieu de vie convivial en faisant découvrir aux pêcheurs de la région un site pittoresque et préservé. Son président s'attache à entretenir de bonnes relations avec tous ceux qui sont animés du même souci, en particulier l'ASBCA et le club de canoë kayak de l'US Créteil. Deux fois par an, en mars et en septembre, ces 3 associations participent au nettoyage du bras du Chapitre.



RÉTROSPECTIVE 2022 DES ACTIVITÉS DE L'ASBCA

L'ASBCA existe depuis 45 ans déjà. Elle anime le quartier et tente de protéger l'aspect naturel du quartier. En 2022 encore, les activités organisées

ont été nombreuses et votre présence sur nos activités indéfectible ! Petite rétrospective en photos d'une année bien chargée.



Le 12 mars : le nettoyage du bras du Chapitre



Le 3 avril : la brocante des îles



Le 15 mai : le troc livres



Les 15 mai et 16 octobre : le rallye photos



Le 11 juin 2022 : le repas des adhérents



Le 3 juillet 2022 : la fête du bras du Chapitre



Les 10/11 septembre 2022 : la bourse aux plantes



Le 24 sept. 2022 : le nettoyage du bras du Chapitre



Le 14 décembre 2022 : le défilé de Noël

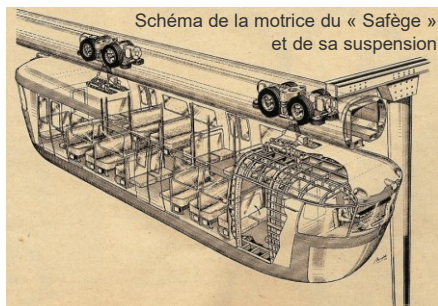


Le 14 janvier 2023 : l'assemblée générale



ÇA N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS...

Non, ce n'est pas la première fois que Créteil veut s'envoyer en l'air ! Aujourd'hui c'est avec un téléphérique entre la Pointe-du-lac et Villeneuve-Saint-Georges. Mais hier, il y a bien longtemps, avant même l'ère Cathala - en 1965 pour être précis - le général Billotte, son prédécesseur, en rêvait déjà.



La décision venait d'être prise : Créteil serait la première ville française à accueillir un train aérien suspendu à un rail. La première ville au monde à utiliser la brillante invention des talentueux ingénieurs de l'entreprise SAFÈGE : un « métro suspendu sur pneus », silencieux et rapide.

La première tranche de travaux, annoncée en avril 1966, prévoyait de joindre Créteil à Charenton. Le monorail devait partir de la station de métro « Charenton-écoles », terminus à l'époque de la ligne 8, puis, porté par des potences de 8m de haut, enjamber la Marne, longer l'école vétérinaire et survoler la D19 jusqu'au carrefour de l'Échat. Dans un second temps on poursuivrait, d'un côté, jusqu'à Boissy-Saint-Léger, et, de l'autre, jusqu'à la gare de Lyon.

Beaucoup de pays et de grandes villes s'intéressent au projet. Nikolaï Podgorny, président du Soviet Suprême, viendra même essayer le prototype sur la ligne d'essai construite



à Châteauneuf-sur-Loire. Et François Truffaut en fera un symbole iconique de son film « Fahrenheit 451 » !

Toutefois la RATP est bien loin de partager ce bel enthousiasme. Au prétexte d'incertitudes sur la fiabilité de ce mode de transport et avec un aveuglement taupier, la Régie obtient l'abandon du projet. Cinq ans plus tard, c'est donc par une galerie souterraine que l'allongement de la ligne 8 traversera Maisons-Alfort.

SAFÈGE* vendra alors son procédé au Japon où deux lignes sont toujours en service à Shonan** au Sud-Ouest de Tokyo et à Chiba-City. Quant à la cabine prototype, fabriquée par Renault à Choisy-le-Roi et motorisée par Alsthom, elle sera cédée à un agriculteur et transformée en poulailler !



Mais imaginez un instant ce qui serait advenu de notre archipel si le projet Safège avait abouti : Dès les beaux jours, chaque week-end, au carrefour de l'Eglise, un flot joyeux se déverserait des cabines de l'amusant métro aérien pour se précipiter vers la rivière. Le camping des Cigognes aurait fait peau neuve. Barques, canots et pédalos auraient retrouvé leurs pontons auprès du pont Noël. La FNAC aurait maintenu au niveau du port le plus grand magasin nautique de France... Et, cette fois, le petit vin blanc, ce n'est plus à Nogent qu'on l'aurait bu, mais sous les tonnelles des guinguettes du Bras du Chapitre !

* L'entreprise SAFÈGE existe toujours. C'est aujourd'hui un bureau d'Ingénierie de la société Suez Environnement.

** On peut suivre tout le parcours du Shonan-Monorail, depuis l'extérieur puis à bord - <https://www.youtube.com/watch?v=AXtAf1550Hg>



LA GESTION DE NOS ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants donne lieu chaque mois à un étalage des dérivés de nos sociétés de consommation : les trottoirs sont jonchés de meubles en aggloméré, rapidement inutilisable après la moindre pluie, et rares sont les objets qui auront réellement la chance de profiter d'une seconde vie. Pourtant, il est assez fréquent d'y trouver des objets encore en parfait état, qui mériteraient bien mieux qu'un broyage par le compacteur du camion poubelle



Le marché de la seconde main se porte bien et 1 français sur 2 déclare acheter fréquemment des objets d'occasion. Internet est le lieu idéal pour cela*. Vous aviez l'intention de vous débarrasser d'un objet ? Pas d'objection dans ce contexte à brader votre poussette, votre vieux meuble ou cette vaisselle passée de mode. A petit prix, les ventes se font assez vite au prix d'un effort, certes, pour passer une annonce et répondre aux sollicitations.

Mais parfois, même à petit prix, votre annonce ne remporte pas un grand succès. Osez donner vos objets** ! C'est presque ce que vous faites en laissant votre table basse dans la rue le jour des encombrants ? Hé bien non, pas du tout ! Votre table basse sera vue, si vous avez de la chance, par les habitants de votre rue, ou de votre quartier. Allez, disons par 500 personnes (et je suis large). Mais votre annonce sur internet sera vue par beaucoup plus de monde, qui plus est par

des gens à la recherche d'une table basse ! Et surtout, ils auront un peu plus de temps pour réagir que les 4 heures qui séparent en moyenne la mise sur la rue d'un objet et son ramassage par les encombrants.

Personne ne vous contacte ou vous êtes pressé(e) de faire place nette ? Rendez-vous chez Emmaüs, à la Croix-Rouge ou chez les Petits frères des pauvres. Vous pourrez, selon les lieux, y déposer des vêtements, des meubles, ou du petit électroménager. Par ce geste, vous contribuerez à donner un travail à des populations en difficultés, à financer des œuvres caritatives, à donner une seconde vie à votre tondeuse. Et vous ferez un geste pour la planète !

J'ai donné un jour un vieux lit mezzanine à un couple via une annonce internet. Le père de famille était venu en voiture depuis Melun, heureux de pouvoir proposer à son ado de réaménager sa chambre. « Je n'ai pas les moyens pour m'offrir ce genre de meuble. Je suis content de pouvoir faire ce cadeau à mon fils ». Faire un geste pour la planète c'est bien, aider quelqu'un c'est encore mieux ! A votre tour ?

* Leboncoin.fr, troc.com, vendre.com

** Donnons.org, toutdonner.com, jedonne.fr



L'AGENDA DU 1^{ER} SEMESTRE 2023



Brocante des îles

Dimanche 16 Avril 2023 de 7h à 18h
Plus d'informations sur asbca.fr



Fête du Bras du Chapitre

Dimanche 4 juin 2023 de 14h à 18h
Rendez-vous sur la base de Canoë kayak



Trocs main verte/livres & Rallye photo

Dimanche 28 mai 2023 de 14h30 à 17h
Rendez-vous au square Jullien



Repas des adhérents

Samedi 10 juin 2023 à partir de 19h
Rendez-vous sur la base de Canoë kayak



LES CASIERS DE LA BASSÉE : UN PROJET ANTI-CRUES D'ENVERGURE

Les inondations représentent un risque majeur en Île-de-France. La Seine, la Marne et l'Yonne ont de tout temps connu des crues importantes. En 1658, la Seine a atteint à Paris 8m96 ! Ce niveau a été exceptionnel, mais la crue de 1910 est restée dans toutes les mémoires avec 8m62 au pont d'Austerlitz. On peut citer également celles de 1920, 1924, 1945... et plus récemment, 2016 et 2018 avec à chaque fois, un niveau de la Seine supérieur à 6m.

Les dégâts sont toujours importants et leur coût est élevé : la crue de juin 2016 a ainsi coûté 1,4 milliard d'euros. Si la catastrophe de 1910 venait à se reproduire aujourd'hui, on estime que son coût atteindrait 30 milliards d'euros. Afin de limiter le risque d'inondations, un réseau de digues et de murettes de 120 km a été créé à Paris, et des dispositifs identiques existent dans les autres villes franciliennes concernées.

1 Hors crues

les usages présents à l'intérieur des espaces endigués seraient maintenus moyennant certaines adaptations au cas par cas. Les terrains seraient soumis à des servitudes de surinondation.



Dans les années 1960, 4 lacs réservoirs ont été construits en amont de la région parisienne dans le département de la Marne, en Champagne et en Bourgogne. Toutefois, ces infrastructures ont montré leurs limites. Lors de la crue de juin 2016, les lacs réservoirs étaient au plein de leur capacité et les digues n'ont pu empêcher l'eau de faire des dégâts à Paris et en banlieue. La Cour des Comptes estimait récemment que Paris est protégée des grandes crues revenant tous les 100 ans, alors que Londres est protégée pour des crues revenant tous les mille ans !

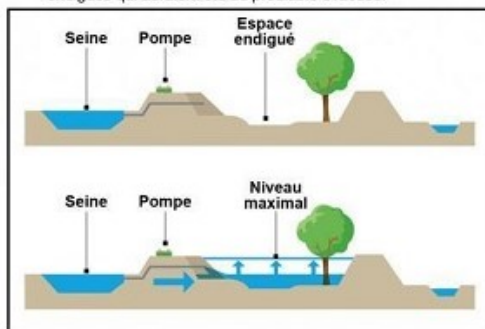
C'est pourquoi un grand projet a été lancé en

2019 pour limiter le risque d'inondations en Île-de-France, à défaut de pouvoir s'en prémunir totalement. Il s'agit des « Casiers de la Bassée ». Comme les barrages, le but est de retenir l'eau en amont de la région parisienne. Mais dans ce cas, on va créer des « casiers », qui sont des zones de plusieurs centaines d'hectares entourées de digues. En cas de crue, l'eau de la Seine sera pompée et stockée dans ces « casiers ». Elle sera par la suite refoulée dans le fleuve lorsque celui-ci aura retrouvé un niveau normal.

Ce dispositif va être installé dans la vallée de la Bassée, près de Montereau-Fault-Yonne. Les travaux du premier « casier » ont été lancés en octobre 2022. Il s'agit d'un site pilote de 360 ha entouré d'une digue de 7,8 km de long et de 2,50 m de hauteur. Cette zone est actuellement occupée en majorité par d'anciennes gravières et des forêts.

2 Remplissage

En prévision d'une crue de l'Yonne, les eaux de la Seine seraient relevées par pompage et rempliraient progressivement les espaces endigués qui auraient été au préalable évacués.



L'ouvrage sera doté d'une station de pompage et pourra stocker jusqu'à 10 millions de m³ d'eau. Selon Seine Grands Lacs, porteur du projet et gestionnaire actuel des 4 barrages réservoirs, le remplissage de ce premier « casier », qui s'effectuerait en 2 à 3 jours, permettrait de faire baisser le niveau de l'eau de 15 cm dans l'agglomération parisienne.

S'il avait été en service lors de la crue de 2018, le niveau de la Seine aurait baissé de 8 cm à Paris. D'après les fréquences de crues observées historiquement, l'ouvrage pourrait être rempli tous les 6 ans.

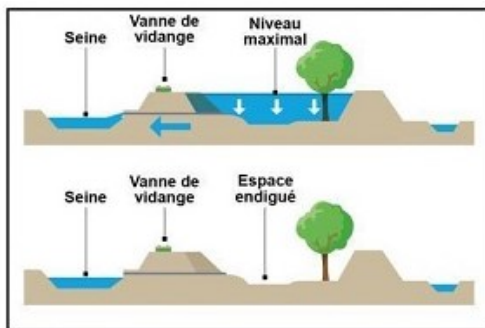


3 Stockage

L'eau de la Seine serait stockée pour laisser passer le pic de crue de l'Yonne. Les activités à l'intérieur des espaces endigués seraient temporairement suspendues.

Ce projet comprend également des aménagements pour recréer la biodiversité du site. Dans les années d'après-guerre, la canalisation de la Seine et l'exploitation des gravières ont dégradé le territoire. Seine Grands Lacs a travaillé sur la valorisation écologique d'un milieu humide exceptionnel. Des opérations de restauration de la faune et de la flore locale sont prévues sur le site ainsi que sur plusieurs autres zones environnantes.

Si l'expérience est concluante, ce sont 9 autres « casiers » qui seront réalisés dans la vallée de la Bassée. Au total, 58 km de digues seront construits avec 7 stations de pompage, permettant de stocker 55 millions de m³ d'eau. Le niveau de



4 Vidange

Une fois la crue passée, les espaces endigués seraient vidés, à un débit régulé pour éviter les inondations locales.

la Seine à Paris serait abaissé alors de 60 cm. Le coût total du projet est d'1 milliard d'euros.

« Un projet unique en France » selon Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et de Seine Grands Lacs. Les « casiers de la Bassée » constitueront un élément essentiel des dispositifs anti-crues de l'Île-de-France. Il complètera les ouvrages existants, dotant ainsi la région de moyens de protection efficaces contre les inondations. Toutefois, aucun ouvrage ne saurait protéger totalement les Franciliens des crues centennales comme celles de 1910. Mais les conséquences dommageables en seront notablement réduites.



LA BROCANTE DES ÎLES

Depuis quelques jours, c'est le printemps ! Les beaux jours reviennent, et avec eux, les fleurs dans nos jardins, les oiseaux dans les arbres, et la brocante dans notre quartier ! Suite à l'édito de la Gazette de décembre dernier, quelques-uns d'entre vous ont contacté l'ASBCA pour proposer leur aide. Une équipe s'est ainsi constituée permettant l'organisation de cette nouvelle édition de la Brocante des Îles. Elle se tiendra le dimanche 16 avril dès 7h du matin et pour toute la journée (fin prévue autour de 18h).

Depuis peu, ces bénévoles font le tour du quartier, et sollicitent chaque riverain pour installer devant chez eux un ou plusieurs exposants extérieurs. L'accueil est cordial et nous remercions ceux qui jouent le jeu. C'est grâce à eux que la brocante existe !

Quant aux inscriptions, elles sont closes depuis le 26 mars et l'équipe organisatrice est dans le rush final. Vous avez des questions ? Adressez-les par mail à l'adresse brocante@asbca.fr





LA RUE DU BOURG

La rue du Bourg est une impasse sans asphalte tout au bout de la rue du Puits Georget et perpendiculaire à elle en direction du Village.

Créée au tout début du 20^{ème} siècle par le couple Marius, Joseph GERMAIN et Victoire ROUSSEL, elle avait pour ambition de rejoindre le bourg de Créteil mais le projet n'a jamais abouti. C'est ce qui explique que la rue du Bourg se situe si loin du centre historique de Créteil et si isolée (pour l'époque).

Marius, Joseph GERMAIN est né à Alger le 27 décembre 1854. Il arrive en métropole avec sa mère Marianne RUBIO et devient sculpteur. Dans le même immeuble que lui, au 170 rue de la Chapelle à Paris, vit également Victoire ROUSSEL. La jeune femme, originaire de Seine-et-Marne, vit avec sa mère et devient culottière, autrement dit tailleur pour hommes. Les voisins, tous deux orphelins de père, décident de s'unir pour la vie. Ils se marient à Paris dans le 18^{ème} arrondissement le 04 novembre 1876.

3 enfants naissent de cette union. Le couple finit

par venir à Créteil au n°195 de la Grande Rue (rue du Général Leclerc aujourd'hui), durant cette période appelée la Belle Epoque, et y retrouve de nombreux artistes (écrivains, peintres, sculpteurs, chanteurs). Créteil est culturellement effervescente à cette période et attire le monde de la culture grâce à une accessibilité facilitée en tramway et à la douceur de vivre des bords de Marne.



Ils y acquièrent des terrains sur les parcelles du Paradis et des Ancilles. C'est là qu'ils commencent à construire la rue du Bourg. Était-ce un projet purement égotique ? Marius et Victoire auraient dans ce cas sans doute donner leurs noms à la rue. Avaient-ils un projet de lotissement de la zone ? Probablement. La fin du 19^{ème} et le début du

20^{ème} siècle pullulent de ce type de projet à Créteil. Et le couple en avait les moyens puisque les archives stipulent qu'ils étaient rentiers à l'époque.

Marius décède à Créteil le 16 octobre 1910, à l'âge de 56 ans, sans avoir le temps de finir son projet. La rue du Bourg finit en impasse.



LE COURRIER DES LECTEURS

Je souhaite adhérer à l'association, étant nouvelle riveraine de l'île Brise-Pain, mais lorsque je cherche à valider ma demande sur votre site internet et à procéder au règlement, un message d'erreur apparaît sur l'écran. Pouvez-vous m'aider ?

Ariane

En effet, nous rencontrons des difficultés concernant le paiement en ligne depuis le site asbca.fr. Pour vous permettre d'adhérer, vous pouvez télécharger le document d'adhésion en cliquant sur « Nous rejoindre » en haut à droite de la page d'accueil. Imprimez le document, remplissez le et déposez le sous enveloppe avec un chèque dans la boîte aux lettres de l'association au 28 allée Centrale.

Il semble que les habitants du quartier reçoivent directement la gazette dans leur boîte aux lettres. Comment faire pour la récupérer si je ne vis pas dans le quartier ?

Jean-Pierre

Nous distribuons en effet la gazette dans le voisinage immédiat du bras du Chapitre et sur les îles. Cela dit, la gazette est disponible dans les boîtes à troc. Durant les mois d'avril, de juillet et de décembre, l'alimentation des boîtes à troc est journalière. Une bonne occasion de venir vous promener dans le quartier donc. Cela dit, nous expédions par la poste les gazettes à nos adhérents hors secteurs de distribution. Si vous souhaitez la recevoir à domicile, il ne vous reste qu'à adhérer !



QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE

Le long de nos chemins prolifère une plante qui aime l'ombre, l'humidité, qui revient au printemps et qui nous tient en respect : l'ortie (du latin *urtica*) Cette plante herbacée aux feuilles pointues et dentées appartient à la famille des urticacées à cause de ses poils urticants qui recouvrent feuilles et tiges. Il en existe une trentaine d'espèces en Europe dont cinq en France.

Malgré son contact cuisant, l'ortie possède de nombreuses vertus pour notre santé et celle de nos jardins. Chez l'homme, elle agit sur la circulation veineuse, les articulations, les carences en fer et l'acné. Certains masochistes vantent même les bienfaits des piqûres d'orties ; l'urtication stimule et aide à éliminer les toxines causant les rhumatismes.



Dans nos jardins le purin d'ortie* est un engrais naturel : son fort taux en azote, fer, magnésium et potassium enrichissent les sols. C'est également un insecticide naturel et gratuit. Il suffit de se baisser pour ramasser la plante mais si la préparation vous paraît rebutante, les jardinerie se feront un plaisir de vous en vendre (fort cher)

dans des bouteilles en plastique.



Le purin d'orties est de plus en plus utilisé pour tuer les pucerons et acariens. Il renforce les défenses naturelles des plantes et les aide à résister aux maladies. Ce n'est pas un traitement curatif mais préventif contre les maladies qu'il faut recommencer après chaque pluie.

Quelques conseils d'amis peuvent aider à faire son purin maison : Armé(e) de gants épais et longs (pour couvrir les poignets), d'un sac, d'un panier ou d'un seau, on peut couper les jeunes pousses le long des chemins longeant la Marne ou le bras du Chapitre. Les bords de routes pollués par les voitures sont à éviter. (Doit-on garder ses coins secrets comme pour les champignons ?).

De retour chez soi, toujours avec des gants, hacher grossièrement les orties au sécateur pour accélérer la fermentation. Mettre les plantes dans un seau ou poubelle de jardin avec couvercle et

La recette du cake aux orties

- 150 grammes de feuilles d'orties (jeunes)
- 250 grammes de farine / 11 gr de levure chimique
- 100 gr d'olives noires dénoyautées
- 50 gr de tomates confites
- 3 œufs/ 15 cl de lait entier
- 2 cl d'huile / beurre pour le moule / sel

Faire cuire 3 mn les feuilles d'orties dans 1l d'eau bouillante. Bien égoutter, hacher.

Préchauffer le four à 180°C.

Tailler en dés tomates et olives.

Tout mélanger en ajoutant la farine, la levure, les œufs, l'huile et le sel. Ajouter du lait si nécessaire.

Verser la pâte dans un moule beurré 10 mn à 180°C.

Puis 20mn à 160°C. Laisser refroidir avant de démouler.



recouvrir d'eau de pluie (si possible). Laisser macérer deux semaines environ, en remuant de temps en temps.

Vous saurez que votre purin est prêt grâce à son odeur affreuse (Comment une plante verte peut-elle puer autant en se décomposant ?). Vous n'aurez plus qu'à filtrer la solution pour récupérer le liquide en éliminant les restes de la plante (à mélanger au compost). Il faut bien filtrer pour ne pas boucher le pulvérisateur.

Un autre conseil d'ami : Evitez de vaporiser par grand vent qui vous rabattrait le délicat parfum en pleine figure et n'oubliez pas de vous laver les mains afin de vous débarrasser de cette odeur tenace. Vous pouvez aussi le verser directement dans la terre comme engrais liquide après l'avoir dilué dans l'eau. Il ne faudrait pas

brûler les plantes. Une autre astuce : mettre une grosse poignée d'orties (hachées) au fond du trou de vos plantations de tomates et autres pour améliorer la récolte.

** la recette du purin d'orties*

En engrais : 1 kg d'orties pour 10 litres d'eau.

En répulsif : 1kg d'orties pour 20 litres d'eau



LA SERVITUDE DE MARCHEPIED (SUITE DE LA PAGE 1)

Démonter sa palissade délimitant son terrain avec celui de son voisin sur 3,25 mètres ? Aussitôt donc, l'ASBCA a écrit un courrier à monsieur le Maire via le comité de quartier pour comprendre l'objectif de ces courriers et être rassurée sur l'absence de projet par la ville d'un potentiel chemin de promenade sur ces 3,25 mètres.

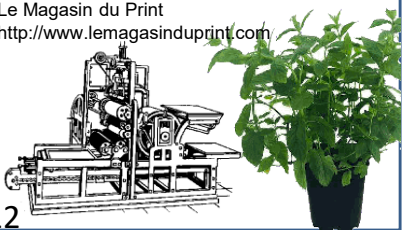
Et les courriers de VNF vers les riverains se sont multipliés et, avec eux, l'inquiétude et le besoin de comprendre. Le jeudi 9 mars s'est tenue une réunion d'information sur le sujet à la Maison du combattant en présence de VNF. Le ton de ses représentants a été ferme : « c'est la loi, on l'applique ! » La réunion a duré et a apporté plus de frustrations que de réponses, l'échange ayant été assez houleux. La Mairie va en faire le compte-rendu. Elle s'y est engagée. Nous attendons donc les conclusions officielles de cette réunion.

Reste la réponse reçue de la ville au courrier de

l'ASBCA de septembre 2022 : « Monsieur le Maire a adressé un courrier à chacune des personnes concernées s'étant fait connaître de son cabinet et/ou de ses services. (.../...) Nous n'avons pas connaissance à ce jour d'un quelconque projet de création d'une promenade. (.../...) Soyez assurés que nous restons attentifs aux conditions et modalités d'application de la réglementation en vigueur par VNF, etc... » Affaire à suivre...



Imprimerie :
Le Magasin du Print
<http://www.lemagasinduprint.com/>



La Gazette du Chat Pitre
Directeur de la Publication :
Stéphane Collin

Ont participé à ce numéro :

Anthony Adeux, Sylvie Arnaud, Germaine D'Hoffelize, Céline Douhéré, Valérie Heymann, Patrick Join-Lambert, Evelyne Leaune-Velluet, Thomas Lepère, Jacques Velluet.